

Le Bureau communautaire est composé du Président, des Vice-présidents et des Conseillers délégués. Suite au Conseil communautaire du 18 octobre 2023, retrouvez ici la liste de vos élus communautaires. L'ensemble des communes du territoire est représenté par au moins un Vice-président et/ou un Conseiller délégué.



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE**
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30